

GAULE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
D'ARCHÉOLOGIE ET DE TRADITION
GAULOISES



Nov. 57

N° 6-7

PRIX : 200 Frs

GAULE



BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE, D'ARCHEOLOGIE ET DE TRADITION
GAULOISES

Yan LOTH
Directeur

26 Rue Poncelet PARIS 17^e
Tel: WAG. 82-13

G. DUFRESSE
Gérant.

S O M M A I R E

Editorial

PRECISIONS

par Yan LOTH p. 22

Préhistoire (Section I)

INTRODUCTION A LA PRÉHISTOIRE ANCIENNE EN OCCIDENT

par *** p. 25

Croyances, Tradition (Section V)

EPONA EN SAINTONGE

par Mme. A. LAMONTELLERIE p. 27
(avec 1 hors-texte)

A PROPOS D'EPONA

par Yan LOTH p. 32

MYTHOLOGIE et TOPOONYMIE

par Roger VAILLANT p. 33
(avec 1 hors-texte)

Centre de documentation

SIGNAUX p. 43



P R E C I S I O N S

par Yan LOTH

Au cours d'une entreprise de quelqu'importance et de quelque durée, il convient d'avoir toujours à l'esprit les fins poursuivies et, également, les traits originaux que l'on veut imprimer à son action. Il est bon, sinon nécessaire, de préciser de temps à autre sa pensée à tels de ces égards afin de la communiquer à tous, quand il s'agit d'une œuvre collective. Tel sera mon propos d'aujourd'hui dans le but de stimuler notre Activité et l'effort de Propagande de chacun.

I - FONDEMENTS DE NOTRE ACTION -

Le motif qui nous a rassemblé en Société pour œuvrer ensemble repose sur le sentiment commun d'intérêt que nous portons aux anciennes civilisations de notre Sol et notre volonté de " renouer " plus particulièrement avec ces Ancêtres, plus proches de nous, que sont les Gaulois.

Pourquoi ceux-ci, préférablement à d'autres ?

Parce qu'ils représentent à nos yeux l'UNION, sinon la fusion, d'éléments antérieurs (néolithiques, ibériens, ligures) avec des éléments nouveaux (celtiques) lesquels, grâce à leur nombre, leur originalité et leur dynamisme, ont su donner une Ame au tout *.

Il résulte de ce qui précède, deux aspects de notre activité : études et travaux d'une part, manifestations au dehors d'une conscience occidentale et d'un Sentiment Celte d'autre part. Science et Tradition.

II - ETENDUE DES TRAVAUX, DES ÉTUDES, LEUR NATURE, MANIFESTATIONS -

Distinguons d'abord entre : nos TRAVAUX = efforts coordonnés de recherche en vue de la découverte du Passé ... nos ÉTUDES = acquisitions individuelle ou de groupe des connaissances indispensables à la conduite de nos recherches ... et nos MANIFESTATIONS de caractère traditionnel.

- L'objet essentiel de nos TRAVAUX porte sur l'aire de la Gaule proprement dite à laquelle s'ajoutent diverses régions qui font actuellement partie de la France : montagnes des Alpes, Comté de Nice, Corse ... Dans le temps, cet objet va de l'époque immédiatement antérieure à l'érection des mégalithes sur notre sol jusqu'à la date de la victoire de Clovis sur Syagrius, 486 après J.-C.

* Aux temps gallo-romains, des éléments d'origine latine s'intègrent à cette Ame dans la mesure où ils sont réellement acceptés par les populations, adaptés par elles à leur propre tempérament, transformés de quelque manière par le génie gaulois.

Nature des travaux = préhistoire - protohistoire - histoire (associée à la géographie et à la sociologie), archéologie (arts et techniques), signes gravés - linguistique - toponymie, enfin croyances.

2 - L'étendue de nos ÉTUDES et leur nature dépassent de beaucoup celles de nos travaux :

L'aire géographique comporte toutes les contrées où se sont manifestés les Constructeurs de mégalithes et les Celtes, ainsi que celles qui, à l'occasion, peuvent offrir des éléments de comparaison ou d'analogie.

Dans l'ordre du temps, nos études vont du début du Paléolithique Supérieur à nos jours. Explication : certains éléments du Néolithique plongeant des racines très loin dans le temps, la considération des " survivances ", à l'autre bout, étant importante quant aux essais d'interprétation.

La nature des études s'étend à toutes les disciplines qui s'avèrent nécessaires à l'exécution des travaux.

3 - Les MANIFESTATIONS extérieures de notre groupement * consistent :

- du point de vue pratique, à appuyer tout effort dans le sens de nos préoccupations ; à faire campagne, quand il est nécessaire, pour la bonne conservation de nos sites et vestiges, pour l'ouverture de nouveaux chantiers de fouilles, pour une bonne présentation muséographique, etc...

- du point de vue culturel et traditionnel, à éveiller l'intérêt du Public ; à plaire en faveur de l'apport gaulois et des formes d'expression celtiques pour une juste place dans l'enseignement supérieur ; à suggérer, organiser ou participer à, telles fêtes celtiques saisonnières ** ou telle cérémonie commémorative.

III - NOTRE PROGRAMME ET SA REALISATION

Il peut sembler à certains que voilà un programme bien ambitieux et difficilement réalisable. Oui, si notre jeune Société - fondée en octobre 1954 par 7 personnes ayant la foi - ne s'était pas régulièrement développée, en dépit de très faibles moyens financiers, au point d'avoir aujourd'hui des adhérents dans quatorze départements. Oui, si chacun de nos amis, replié dans sa coquille, ne cherchait plus à recruter autour de lui. Oui, si notre groupement voulait se substituer à des Sociétés ou des Revues qui ont fait leurs preuves dans leur domaine ; si nous ne définissions pas nettement le nôtre à leurs yeux et ne précisions pas franchement notre objet. Mais il n'en est pas ainsi. Le signataire de ces lignes est intimement persuadé, qu'avant des temps lointains, la Société sera apte à remplir totalement la mission qu'elle s'est fixée, SI CHACUN CONTINUE D'ETRE ANIME D'UNE VOLONTE AGILEANTE ET PERSEVERANTE.

Dans le temps présent, l'effort de tous doit se porter sur le Bulletin, tout à la fois moyen d'expression, de liaison et de propagande.

* Nous soumettrons à nos amis nos projets à ce sujet dans une prochaine publication du Bulletin.

** Notre participation à des fêtes celtiques organisées par d'autres étant subordonnée à leur qualité a-politique, a-religieuse et de bonne tenue, et à la décision du Comité Directeur de notre Société.

IV - LE BULLETIN ET SON CONTENU

1 - Composer un Bulletin n'est pas chose aisée quand on veut qu'il soit soumis à une certaine discipline de forme et à une certaine rigueur de fond (Cf. "GAULE" n°1). La difficulté se trouve accrue quand la réserve de copie est encore insuffisante, comme dans le cas présent.

Nous avons de nombreux amis compétents et capables de beaucoup intéresser. Nous les prions de vaincre leur modestie ou, peut-être, une vague tendance à préférer le rôle de lecteur. Si l'on ne possède pas la matière suffisante d'un article mais celle d'une simple note d'une page ou d'une demi-page, que l'on ait la bonté de nous l'envoyer. Nous saurons peut-être quelque jour l'utiliser afin de compléter une idée exprimée par ailleurs.

2 - La distinction précédemment faite entre "travaux" et "études" nous amène à "préfacer" l'article qui suit celui-ci et qui porte sur la Préhistoire.

Certains peuvent penser, en effet, qu'un article qui ne signale rien de nouveau (et au surplus peut présenter quelqu'aspect "scolaire") n'a pas à paraître dans une publication d'une certaine tenue. Considérant l'un des buts poursuivis par notre Société : "intéresser un large Public aux choses de notre lointain Passé", je crois ("je", car je revendique la responsabilité de l'initiative prise) qu'il est désirable, A COTE d'exposés de caractère savant, d'imprimer des textes d' "introduction aux études", évidemment d'importance réduite quant à l'ensemble. Bien de nos amis débutants craignent d'aborder d'emblée les manuels "qu'il faut connaître" parce qu'ils appréhendent de s'y perdre, au cours des maigres loisirs dont ils disposent généralement, S'ILS N'ONT PAS ETE ALIDES PRÉALABLEMENT À LES PENETRER. Il me paraît du devoir de la Rédaction de leur mettre en main le "fil d'Ariane" qui convient.

3 - Parmi les travaux de la Société il en est un dont nous voudrions commencer la publication dans le Bulletin, le plus prochainement possible. Il s'agit d'un Inventaire des Mégalithes en France, dans l'ordre alphabétique des départements de préférence. Nous nous efforcerons de le rendre le plus exact et le plus complet ; que nos lecteurs nous aident dans notre tâche en nous envoyant, dès maintenant les renseignements qu'ils possèdent, particulièrement quant aux départements commençant par les lettres A, B et C.

Nous recherchons également tous renseignements concernant les Musées de France et de l'Etranger, qui possèdent des antiquités pré-celtiques, celtiques et gallo-romaines, aux fins d'enrichir notre fichier en attendant la possibilité de publier un Inventaire des Musées en question.

V - CONCLUSION

La Société est "bien partie". Mais ce qu'elle se propose étant considérable, le nombre et la qualité lui sont indispensables :

Diffusez le Bulletin en vous procurant un ou plusieurs numéros supplémentaires, ornerez-nous des noms et des adresses. Parlez de la Société, faites de nouveaux membres, randonnez !

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA PRÉHISTOIRE ANCIENNE EN OCCIDENT

par ***

I - DEFINITIONS - NAISSANCE DE LA SCIENCE PRÉHISTORIQUE -

La PRÉHISTOIRE " est l'étude de l'Homme dans ses plus anciennes civilisations ".

Par Préhistoire ANCIENNE en Occident, il faut entendre l'étude de l'Homme et de ses manifestations depuis son apparition dans nos Contrées jusqu'au début de la période climatique qui se continue encore aujourd'hui et durant laquelle la faune et la flore, à de très minimes différences près, n'ont pas changé.

On ne peut parler de véritable Science Préhistorique avant le milieu du XIX^e siècle, moment où fut accordée officiellement une plus grande ancienneté à l'Homme, non envisagée jusqu'alors ; point de départ également d'incessantes découvertes préhistoriques examinées selon des méthodes scientifiques de plus en plus rigoureuses. Deux noms à retenir dominent cette époque. Celui d'un Français, BOUCHER DE PERTHE, dont les déductions, issus de ses recherches commencées en 1837, furent officiellement homologuées par un groupe de savants anglais en 1859 ; celui d'un Anglais, LYELL, qui publia en cette même année 1859, un ouvrage capital sur " l'Antiquité de l'Homme prouvée par la géologie ".

II - DEGRE D'ANCIENNETE ET MILIEU GÉOLOGIQUE - DATATION -

L'objet de la Préhistoire - étude de l'Homme dans ses plus anciennes civilisations - nécessite la détermination d'un enchaînement de ces civilisations et, préalablement, un classement de celles-ci en commençant par la, ou les plus anciennes. D'où une première préoccupation du Préhistorien : déterminer le DEGRE D'ANCIENNETE d'objets découverts par rapport à d'autres.

Ce degré d'ancienneté ne peut nous être donné (en dehors d'une confrontation avec des objets déjà classés) que par l'étude du MILIEU de la découverte, selon les données de la GEOLOGIE STRATIGRAPHIQUE.

La deuxième préoccupation du Préhistorien, sera de mesurer les écarts, les "trous" possibles entre les civilisations, la durée même de ces dernières. D'où une nécessité de DATATION (qui, partant du 0 de l'ère chrétienne sera précédée du signe -).

La datation - approximative dans l'état actuel de la Science, pour des périodes extrêmement lointaines - est obtenue par l'âge attribué par l'ASTRONOMIE aux différentes données géologiques fournies par le milieu de la découverte. En ce qui concerne des périodes "relativement" proches, des procédés scientifiques tels que le CARBONE 14 et l'ANALYSE POLLINIQUE permettent une datation avec frange d'approximation très réduite.

* Discours du Dr. Jullien, dans B.S.P.F., 1957, fasc. 1-2, page 5

III - ANCIENNETÉ DE L'HOMME

Dans leur ouvrage "Les Hommes de la Pierre Ancienne"*, paru en 1951, l'Abbé Henri BREUIL et M. Raymond LANTIER donnent à l'Homme une ancienneté approximative de SIX CENT MILLE ANS (600.000 ans).

Dans le Bulletin de la Société Préhistorique Française, T. LIV. fasc. 1-2, p.4, M. le Professeur C. ARAMBURG déclare, à la date du 26 Janvier 1957 : "... c'est à PRÈS D'UN MILLION D'ANNÉES qu'il faut en reculer les premières manifestations", en parlant des industries humaines.

A s'en tenir simplement à la première évaluation, il convient, pour bien prendre conscience de cette durée considérable, d'imaginer un ruban de 6 mètres de long : chaque centimètre représenterait un millénaire et, à l'extrémité du ruban où nous situerais l'époque actuelle, nous ne serions qu'à deux centimètres du temps où Vercingétorix lutta contre César !

Tout le monde sait que la vie sur notre planète Terre comprend quatre grandes périodes : Primaire, Secondaire, Tertiaire, Quaternaire. Les 600.000 ans (ou plus) qui nous séparent de la toute première humanité, font surgir l'apparition de celle-ci au commencement même des temps quaternaires, sinon à la fin du Tertiaire. Il s'ensuit que toutes les vicissitudes de la Terre à la phase quaternaire, appelées à modifier les conditions d'existence de l'Homme, requièrent toute l'attention du Préhistorien. Celui-ci s'attachera particulièrement aux variations climatiques engendrées par ces vicissitudes, variations susceptibles, sinon de faire entrer les manifestations de l'Homme dans un cadre chronologique naturel, du moins d'expliquer certains de leurs aspects et servir de fil conducteur.

IV - PÉRIODES CLIMATIQUES DU QUATERNNAIRE, EN OCCIDENT -

Les variations climatiques portent principalement sur le fait d'une succession alternée de PÉRIODES GLACIAIRES et de PÉRIODES INTER-GLACIAIRES.

A la fin du Tertiaire, une glaciation dite " GÜNZ " .

Au quaternaire :

une interglaciation, dite GÜNZ-MINDEL ;
3 glaciations, dites : MINDEL, RISS et WÜRM

3 interglaciations : MINDEL-RISS, RISS-WÜRM, POST-WÜRM (actuelle).

(A suivre)

EPONA EN SAINTONGE

par Mme. A. LAMONTELLERIE

I - LES TROIS REPRESENTATIONS -

Des trois anciennes provinces : Saintonge, Aunis, Angoumois qui formaient dans la Gaule Indépendante le territoire des Santones (1), seule la Saintonge a retrouvé des figurines d'Epona (2). Elles sont au nombre de trois et leur découverte s'est échelonnée sur plus de soixante ans.

EPONA DE ROUILLAC (3) - Charente

C'est en 1886 que la statuette sans tête qui mesure 0m,30 de haut et autant de large fut exhumée du sol à proximité de l'église, par le curé de la paroisse. Epona, assise à droite sur un cheval également tourné à droite conduit sa monture de la main gauche tandis que de l'autre main elle retient sur ses genoux " un objet qui paraît être un chien " (Chauvet). La robe longue et ample descend jusqu'aux pieds posés sur un escabeau à trois étages. Malgré les mutilations, la déesse n'a rien perdu de sa majesté. Longtemps à la mairie de Rouillac, la pierre se trouve aujourd'hui au musée d'Angoulême.

EPONA DE SAINTES (4) - Charente-Maritime

Cette seconde représentation équestre provient d'un des puits (5) qui abondent au nord de la vieille cité, sur le coteau de Saint-Jacme où s'élevaient les thermes. Sculptée dans un morceau de chêne de 0m,16 de haut, c'est la seule image connue d'Epona taillée dans le bois. Elle est très mutilée, mais d'après Dangibeaud les cassures fort usées indiquent que la statuette a été jetée dans le puits dans l'état où nous la connaissons ; le bois est noir comme après un début de carbonisation, ce qui expliquerait sa bonne conservation malgré l'humidité du puits. Ici encore la tête manque () mais les tresses sont apparentes, surtout à gauche. Le cheval a perdu sa tête, son cou, ses pattes, mais la croupe est parfaitement reconnaissable et d'une belle courbe. Comme à Rouillac, la déesse vêtue d'une robe talaire aux plis majestueux est assise à droite et conduit de la main gauche. Sa main droite est posée sur un chien allongé sur ses genoux. A sa droite est assis sur le cheval un petit enfant portant un objet rond qui peut être une patère ou une pomme, l'état du bois ne permettant pas une affirmation.

- (1) L'Angoumois n'apparaît indépendant du pays des Santones que vers le dernier quart du IV^e siècle. Le démembrement fut effectué sous l'Empereur Valentinien ou sous l'Empereur Julien (Bulletin Société archéol. Charente 1933-1934).
- (2) A la documentation générale indiquée par R. Vaillant dans Ogm n° 17 & 18 (1951-52) ajoutons les études de J. Griscom Ogm 1954 (31-32-33-34-36) et le livre de F. Bonnot " L'Hercélation équestre " 1954.
- (3) Espérandieu n° 1360 - Chauvet : Revue archéologique 1901, p. 282. La photo donnée par R. Magnen dans "Epona" (1953) est celle du moulage de St. Germain. La photo publiée dans cet article est due à Mr. G. Gaborit, Président de la S. Arch. & Hist.
- (4) Espérandieu n° 1716 - Ch. Dangibeaud : Revue des Etudes anciennes 1905 p. 234-238
- (5) d'après Mr. G. Clivet, président de la Société d'arch. de la Charente Maritime, il reste à Saintes plus de 50 puits non explorés, ce qui permet bien des espoirs.
- (6) La plupart de nos divinités ont eu la tête brisée. Ne tunit-on pas ainsi "le principe" ?

EPONA DE THAIMS (1) - Charente-Maritime

De 0m,17 de haut, cette stèle incomplète et usée, a été recueillie en 1950 par Mr. l'Abbé Tonnellier dans les fondations gallo-romaines de l'église bâtie sur les ruines d'une villa. " La pierre a beaucoup souffert, la sculpture en est donc plutôt fruste, mais le dessin est très bon et dénote la bonne époque gallo-romaine ".

Epona, debout à la tête du cheval le guide de la main droite ; l'animal se tourne légèrement vers la déesse et l'ensemble paraît avancer avec grâce, on serait tenté de dire : avec allégresse. Le musée de l'église a conservé la stèle.

II - PRÉLIMINAIRES A UNE INTERPRÉTATION

Le culte d'Epona, mère gauloise aux représentations tardives a donné lieu à plusieurs interprétations qui, en réalité, font partie d'un tout : le culte d'une déesse - mère héritaire de la Grande Mère préhistorique.

Avant d'essayer de distinguer le sens principal de chaque figuration (car nul doute que toutes les " fonctions " d'Epona soient incluses dans chaque image) il est bon de préciser le caractère de chacun des animaux qui l'accompagnent, leur présence n'étant d'ailleurs pas un trait particulier à Epona, mais un fait commun à d'autres mères, dans d'autres religions.

D'après G.C. Jung " les multiples fonctions du cheval aboutissent à la mère " (2) et c'est l'une des raisons profondes qui donne aux montures mythologiques une importante signification.

Compagnon d'Epona, le cheval psychopompe conduit l'âme du mort aux Enfers - qui sont aussi les entrailles de la Terre - et la chevauchée funèbre s'achève au moment où le défunt accède par une nouvelle naissance, à l'immortalité de " la Terre des Jeunes ".

Le cheval est également inseparable de l'Eau, cet élément primordial d'où est sortie la Vie, et du Soleil, principe génératrice, maître du temps et de l'univers ; de même, par sa ressemblance avec la Terre . Mère dont elle est un symbole, toute déesse-mère est liée à l'Eau /descendante et au Soleil.

S.P.



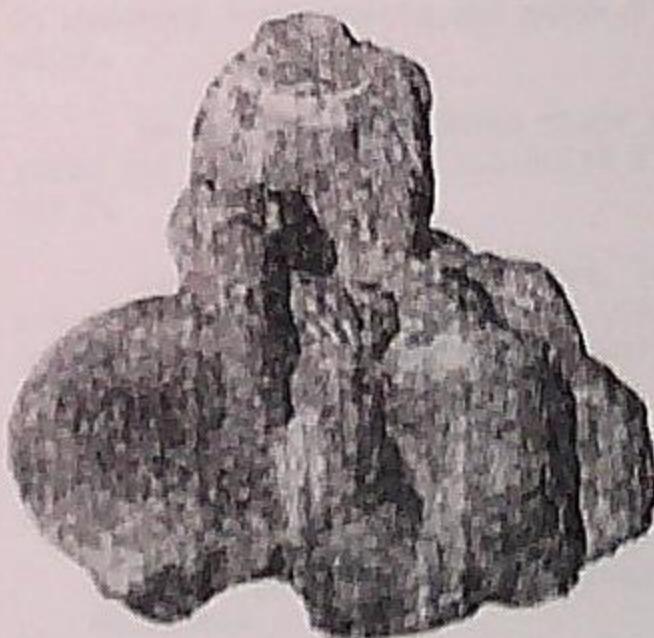
EPONA de THAIMS
Charente Maritime

S.P.



EPONA de ROUILLAC
Charente Maritime

S.P.



EPONA de SAINTES
Charente Maritime
Bois sculpté

(1) Abbé Tonnellier : Gallia 1953 - XI fasc. I pages 83-85 avec photo. Dessin de F. Kygun - Notre photo est celle de l'abbé Tonnellier, vendue au musée de Thaims.

(2) G.C. Jung - Les métamorphoses de la libido, Paris sans date - pages 272, 273, 285.

La fête d'Epona avait lieu aux environs du solstice d'hiver qui marque la renaissance du Soleil, donc la rénovation du temps et du monde. Dans le Rig-Véda l'Aurore est la mère du Soleil et G.C. Jung cite cette croyance de l'Inde (1) :

" En vérité, l'aube est la tête du cheval de sacrifice

..... les jours et les nuits ses pieds ".

Ce qui nous oblige à admettre une similitude entre le cheval celtique et le cheval indien (2).

D'autre part, les rapports entre cheval et cavalier sont tels qu'il existe entre l'homme et sa monture " une remarquable analogie et même un rapport intime qui les voue à la même destinée (3) ".

Les Celtes qui tenaient le cheval pour divin ensevelissaient leurs héros avec le char de guerre attelé (4). Plus tardivement, le cheval de selle prit place dans la sépulture du cavalier.

Au pays des Santones, mais en Angoumois, on trouva en 1882 un exemple de ce rite, postérieur on le sait, à la Tène II

A Château-Renaud, commune de Fontenille une fosse ancienne de 1m,50 de profondeur, 1m,50 de large et 2m. de long contenait un cavalier et son cheval tout harnaché ; les débris de la selle, en particulier étaient très reconnaissables. Ainsi, le cheval du guerrier était devenu son guide d'outre-tombe et la mort n'avait pas brisé leur union.

Le chien que la déesse tient sur les genoux comme son animal familier se rapporte lui aussi de toute antiquité à la mort, mais avec des " fonctions compensatrices ".

Ches les Celtes insulaires, la littérature connaît " les chiens d'enfer " et nés peut-être de l'estimé où les guerriers tenaient leurs " chiens de guerre ", les chiens mythiques, gardiens des frontières, donc protecteurs des peuples (6).

(1) (3) G.C. Jung - Les métamorphoses de la libido, Paris sans date - pages 272, 270, 265

(2) L'une des rencontres les plus curieuses au sujet d'Epona paraît être celle de la déesse chaldéenne Allat, d'origine némitique. Déesse qui parcourait l'Enfer à genoux sur un cheval qu'elle écrasait de son poids (Maspero). Contenu l'identifiait au Soleil.

(4) Les tombes à char n'apparaissent pas au pays des Santones. Elles semblent s'arrêter dans le département de la Vienne (Tumulus du Greugignon, commune de Savigné).

(5) Bulletin Société arch. & hist. de la Charente 1962 - p. XXV

(6) Jean Piatte - Le Symbolisme Janvier - février 1955 "du symbolisme de quelques animaux".

Sur le continent, l'animal apparaît dans les cimetières gallo-romains sur les cippes funéraires ; il est attribut d'Epona et parfois du dieu au maillet, le bon frappeur.

Dans l'Irlande ancienne l'envoûtement " consistait en une pièce de viande, ordinairement de chien ou de cheval embrochée sur une branche de frêne "(1). Aux temps gallo-romains un envoûtement dont les tablettes magiques provenant de la pile de Chagnon nous gardent le souvenir, prouve qu'à cette époque, la Saintonge employait aussi le chien en guise de " voulx ".

III - ESSAIS D'INTERPRETATION

L'Epona de Rouillac semble le type parfait de l'Epona funéraire. Le mort - même héroïsé sous l'aspect de la déesse comme le présume F. Benoit - reste placé sous la triple protection de la Mère, du Cheval et du Chien. Avec l'aide de cette triade bénéfique, il ne peut manquer, au terme de la sombre chevauchée de réaliser enfin son espoir de vie éternelle.

Epona de Saintes pose un autre problème. H. Hubert l'a assimilée à une représentation de Rhiannon (son équivalent brittonique) et du fils de celle-ci Pryderi. L'enfant tiendrait donc vraiment une pomme. Dans ce cas la statuette serait un hommage à la fécondité, hypothèse que justifierait encore la proximité des thermes, la fécondité étant tributaire de l'eau.

Mais on peut envisager une seconde hypothèse. R. Vaillant a remarqué combien le culte de Déméter présentait de troublantes analogies avec celui d'Epona. Or, le docteur Bachelier (2) a décrit un camée antique, où une déesse accompagnée d'un cheval amène un défunt à Déméter. Le mort a un corps d'enfant mais un visage mûr et un sexe viril. L'état du monument de Saintes ne permet pas de telles précisions et nous devons nous contenter de la question : l'enfant assis auprès de la déesse (et qu'elle n'enveloppe point d'une caresse comme elle le fait du chien) est-il son fils ou le voyageur en partance pour le grand voyage dont on ne revient pas ?

A son tour, Epona de Thaïs incite aux hypothèses. Elle ne monte pas son cheval et n'a point la gravité qui convient à une marche funèbre. Son rôle se bornerait-il donc à protéger l'écurie dont elle fut l'hôte ? On aurait peine à le croire. Il y a dans cette petite pierre un tel mouvement joyeux et léger qu'elle doit représenter la grâce de la Jeune Aurora conduisant le Cheval du Matin.

IV - FOLKLORE

Au cycle de la chevauchée infernale se rattache la " chasse-galerite " qui survola la Saintonge apeurée jusque vers 1848.

Quand les Saintongeais veulent désigner en peu de mots un personnage qui passe partout sans encombre et qui est partout bienvenu, ils disent : " Oh ! il a les quatre pieds blancs ! ". Les quatre pieds blancs, mais c'est le cheval de l'Aube, celui que conduit Epona ...

Une légende rapporte qu'un duel ayant opposé deux seigneurs pour l'amour de Marguerite de la Condre, celui qu'elle aimait fut tué. La jeune fille reçut en présent le cheval blanc du mort. Le jour de ses épousailles avec l'autre seigneur, le coursier que montaient les fiancés lança des flammes par les naseaux, imprima sept croix sur le sol qu'il frappa de ses fers, précipita son cavalier dans les douves et emporta Marguerite dans la nue. Jusqu'en 1789, on vit apparaître dans le ciel la jeune fille sur le coursier blanc. Pareille à Epona, elle conduisait le cheval céleste - funéraire et solaire - comme il se doit.

Ces quelques notes de folklore résument tout ce qui reste d'Epona dans l'âme de la Saintonge. Son chien ne semble pas avoir résisté à l'épreuve du temps. Peut-être cependant est-ce en souvenir de cet ami de la Dame des Morts que nous appelons " violettes de chien " de tardives violettes des bois, pâles et sans parfum, et que même les enfants dédaignent, tant ces violettes de la mort semblent une offense au gai printemps.

(1) Jean Piette - " Magie et divination celtique " Ogmus février 1951

(2) Ogmus n° 46 août 1956

A PROPOS D'EPONA

par Yan LOTH

La déesse EPONA apparaît comme l'une des plus importantes divinités féminines des Celtes, quand on considère le nombre de ses représentations et l'aire étendue de leur découverte : Gaule, Irlande, Ecosse, Allemagne, Bulgarie.... Un culte aussi répandu correspond de toute évidence à un concept religieux profond, que des interprétations, exactes mais très extérieures, ne sauraient nous masquer.

D'une manière générale, l'homme occidental du XXème siècle, quand il se penche sur les croyances primitives pour essayer de les comprendre, ne veut ni modifier son optique particulière, ni abandonner un instant le mode habituel de cheminement de sa pensée. En un mot, il pèse, il juge avec des mesures et des normes non adaptées aux objets étudiés et conclut, très vite, à l'incohérence de ces dernières, en dehors de quelques aspects extérieurs en accord avec les vues d'un matérialisme simpliste.

En ce qui concerne Epona, l'opinion courante admise est de cette nature déconcertante : uniquement réduite à la figuration d'un aspect particulier de la Déesse-Mère (sources jaillissantes) et à celle d'une divinité protectrice des chevaux, gardienne des écuries *. A nous contenter de ce portrait mutilé de la déesse, nous serions en droit de douter de l'intérêt offert par l'étude des croyances celtes : brioù-brac et naïveté.

La clé qui donne la possibilité de pénétrer à l'intérieur des représentations mythologiques ou des symboles des Primitifs est fournie par les modes mêmes de la Pensée Primitive. Cette Pensée ne se contente pas, comme la nôtre, de juxtaposer ses éléments pour les grouper par affinités, mais, également, les superpose en étages avec la notion d'un Haut et d'un Bas.

Me basant sur la tripartition de la Société celtique et sur les trois étages dévolus aux dieux (sol, surface du sol et atmosphère, ciel), éléments bien mis en valeur dans les ouvrages de Georges Dumézil, je propose le tableau ci-dessous, à titre de premier essai, pour une présentation nouvelle des attributions de la Déesse Epona, associée au cheval et à la clé :

E P O N A			
étage supérieur = coursier	soleil (à l'aurore)	vie de la connaissance	classe sacerdotale
étage moyen = cavalier	eau (jaillissante)	vie guerrière	classe des chevaliers
étage inférieur = cheval de labour	terre (fécundité)	vie agricole	classe des laboureurs
—			
= Epona protectrice = clé de l'au-delà des morts			
= Epona protectrice = clé de l'existence des chevaliers et de leurs montures			
= Epona protectrice = clé d'abondance du foyer rural et gardienne des écuries			

* Cf. Dr. A. MORLET, dans les "Nouvelles Littéraires", du 16 août 1956

MYTHOLOGIE ET TOPOONYMIE.

par Roger VAILLANT.

Introduction : BELENOS .

Tous les membres du Groupe "GAULE" qui ont entendu le samedi II mai 1957 la conférence que Mr. H. Dantenville a consacrée au dieu Belenos auront remarqué l'importance des études toponymiques dans la recherche des anciens hauts-lieux où ce dieu fut honoré par nos ancêtres.

Nous avons trop tendance à juger de faits vieux de quatorze ou quinze siècles selon l'optique exclusivement matérialiste de nos savants du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Si les moines évangélisateurs se consacrèrent avec autant d'ardeur au défrichement des forêts gauloises, ce n'est pas dans un but uniquement "économique" : les forêts constituaient les sanctuaires des derniers payens, comme d'ailleurs, tout au long de notre histoire, elles serviront de refuges, aux paysans traqués, contre tous les envahisseurs étrangers.

La lutte que mènent les évangélisateurs contre le grand dieu gaulois dut être particulièrement sévère, si nous en jugeons par la densité de l'implantation des abbayes et prieurés bénédictins et augustins en des lieux qui évoquent le nom de Belenos : rappelons quelques exemples (I) :

- Balan, commune de Vessey (Manche) : prieuré bénédictin du Mont-Saint-Michel.
- Baulne (Belna), à la Forté-Alais (S&O) : prieuré bénédictin de Morigny.
- Beauno-d'Allier (Belna) (Allier) : prieuré augustin d'Evaux.
- Beauno (Belnonse, IOOS) (Côte-d'Or) : prieuré bénédictin de Sainte-Bénigne.
- Beauno : abbaye bénédictine, IO25.
- Beauno (Belna), à Gohéo et Langé (Indre) : prieuré bénédictin de Misoroy.
- Beauno-les-Mines (Haute-Vienne) : prieuré bénédictin de Saint-Martial de Limoges.
- Beauno-la-Rolande (Loir-et-Cher) : prieuré bénédictin de St.-Denis.

Les découvertes archéologiques confirment le plus souvent l'ancienneté de l'habitat du site, et les traditions folkloriques recueillies en ces lieux attestent un substrat pré-chrétien qui mériterait une étude approfondie.

C'est ainsi qu'à Beauno (Haute-Loire), on trouve des roches à cupules et un Bois des Fées (= fées), et que la tradition mentionne une "Chasse Céleste" qu'une légende explique par un combat entre Gaulois et Romains (Bulletin de la Société de Mythologie Française, n° XIV, p. 33 et n° XVIII, p. 15).

De plus, - en dépit des affirmations catégoriques de compilateurs pressés -, les dédicaces au dieu Belenos existent en Gaule : à Gréasque (B-du-Rh), à Narbonne, à Vaison-la-Romaine, à Nîmes, à Lagon (B-du-Rh), à Clermont-Ferrand, et à Avignon, - pour ne rien dire du témoignage d'Ausone dont la valeur a été contestée (2).

A. DEESSES GAULOISES ATTESTÉES.

Si, du grand dieu gaulois, nous passons aux déesses, nous constatons la faible densité de l'implantation des abbayes et prieurés établis en des lieux qui leur furent consacrés. Toutefois, pour avoir une appréciation exacte de cette question, il convient de tenir compte des monastères fondés à proximité immédiate. En effet, dans la majorité des cas, l'établissement religieux n'a pas été fondé au lieu-dit même, mais en un lieu proche, susceptible de le concurrencer et qui est souvent devenu le centre paroissial (puis communal) dont dépend le lieu-dit : dans ce cas, mention en sera faite dans nos listes, après le nom de la commune.

I^e) ARDUINNA :

Cette déesse a été représentée sous l'aspect de Diane, avec un sanglier pour monture. On ne trouve comme établissements religieux fondés sur ses lieux de culte que :
- Ardane, comm. de Cabriès (B-du-Rh) : prieuré bénédictin de St-Victor.
- Ardène, comm. de St.-Michel (Basses-Alpes) : prieuré bénédictin de Villeneuve.
- Ardennes, comm. de St.-Germain-la-Blanche-Herbe (Calvados) : abbaye de Prémontrés fondée vers 1121-1122.

On trouva également :

- quelques vestiges préhistoriques : par exemple, à St.-Grégoire-d'Ardennes (Charente-Maritime), Mme. Lamontellerie signale un "crut", important tumulus (B.S.M.F., n° XXIII, p. 89), - et des sites archéologiques : comme à Coulonges et à Chavigny-Bailleul (Eure).

Enfin, les folkloristes rapportent de bien curieuses traditions : en Haute-Loire, dans la commune de Pradelles (déjà connue par sa "Vierge Noire"), se trouve la butte volcanique d'Ardenne, et une tradition nous apprend que, chaque année, (à une date qui n'est malheureusement pas précisée), des "moines" (sic) venaient égorger un porc au "bachas" de Pradelles (B.S.M.F., n° XVII, p. 23) : curieux moines, qui opéraient comme les druides irlandais lorsqu'ils se préparaient à prophétiser (cf. le texte irlandais intitulé : "Togail Bruidne Da Derga", paragraphe 287).

Les lecteurs jugeront de l'importance de la déesse Arduinna dans le panthéon gaulois, par la liste - incomplète - des toponymes qui semblent perpétuer son souvenir :

Ain : la Dardaine, hameau de Bagé-la-Ville ; dans la commune limitrophe de Bagé-le-Châtel, prieuré bénédictin de Tournus.

Aisne : Ardenne, ancienne ferme, comm. de Suzy.

Allier : Ardenne, comm. d'Autry-Issards : monastère bénédictin au X^e siècle.

Basses-Alpes : Ardène, prieuré, comm. de St.-Michel.

Hautes-Alpes : Ardènes (Ardena, I351), comm. de la Piarre : prieuré clunisien.

Ariège : D'Ardenne, comm. de Benaix.

l'Ardenne, comm. de Gaudiès.

Aude : Ardenne (Ardena, I416), lieu-dit et ruisseau, comm. de Cau- ne-Minervois : abbaye bénédictine, 780.

Aveyron : Ardennes, comm. de Rullac-St.-Cirq.

Ardenne, comm. d'Ayssenes : prieuré bénédictin de Brantôme.

Ardennes, comm. de la Capelle-Balaguier.

Bouches-du-Rhône : Ardane, prieuré, comm. de Cabriès.

Calvados : Ardennes (Ardena, II140), abbaye, comm. de St.-Germain-la-Blanche-Herbe.

l'Ardenne, comm. de St.-Pierre-du-Mont.

Cantal : Ardennes (Ardena, I446), bois, comm. de Virargues : prieuré clunisien de Moissac, 1066.

l'Ardenne (Ardena, I437), forêt défrichée à Alleuze.

l'Ardenne, hameau, comm. de Naucelles.

Ardenne (Ardena, I487), domaine à St.-Sébastien-Cantalès : prieuré bénédictin de St.-Géraud d'Aurillac.

Ardennes, comm. de St.-Constant.

D'Ardène, comm. de Laroquebrou.

Charente : Ardennes, comm. de Moulidars.

Charente-Maritime : comm. de St.-Grégoire-d'Ardennes.

Ardennes, comm. de Fléac-sur-Seugne : prieuré augustin de Notre-Dame de Chartres.

Côtes-du-Nord : les Ardennes, comm. de Plouaugat.

Ardennes, comm. de Coëtlogon.

Eure : Ardennes, comm. de Coulombe : origine de l'aqueduc gallo-romain qui alimentait le Vieil-Evreux.

Ardennes, comm. de Chavigny-Bailleul : vestiges de forges antiques près de la voie romaine d'Évreux à Dreux.

Haute-Garonne : l'Ardenne, quartier de Toulouse : monastère au V^e siècle, abbaye bénédictine au XI^e siècle.

Gers : l'Ardenne, comm. de Beaupuy.

Ardennes, comm. d'Ordon-Barroque.

les Ardennes, comm. de Pollastron.

Ardens, comm. de Cazaux-d'Anglès.

Hérault : la baume d'Ardenne ou de Minerve, au hameau de Fausan, comm. de Cesseras : selon le Dr. L. Marcoron, la prononciation locale serait : "Aldenne" (cf. Arvergne/Alverno/Auvergne) ; tête d'animal peu identifiée gravée : ours, sanglier ?

Ardouane, comm. de Riols : prieuré bénédictin de St.-Pons, 940.

Ille-et-Vilaine : Ardennes, à St.-Georges-de-Reintembourg.

Ardennes, à Cuguen : menhir de Pierre-Longue, 6m,50.

Isère : D'Ardennes, comm. de St.-Just-de-Claix : prieuré bénédictin de Montmajour, XIII^e siècle.
Loire : les Ardennes, comm. de l'Horme.
Loire-Atlantique : la Grande-Ardienne, comm. de la Chapelle-Glain : prieuré augustin.
Ardenne, château, comm. de Ste-Pazanne.
Haute-Loire : Ardenne (Ardene, 1518), montagne, comm. de Coubon.
Ardenne (Ardene, 1402), butte, à Pradelles : prieuré.
Ardome, montagne, comm. de St.-Front : prieuré bénédictin de St.-Chaffre, 1096.
Ardennes (Ardene, 1342), comm. de Malrevers.
les Ardennes, comm. de Chanteuges : abbaye bénédictine, 936.
les Ardennes, comm. de St.-Julien-Chapteuil : prieuré bénédictin de la Chaise-Dieu.
Loir-et-Cher : Ardenne, bois, comm. de Villefranche-sur-Cher.
Lozère : Ardienne, mas, comm. de Servières.
Manche : Ardennes, comm. de Roncey.
Mayenne : Ardennes, ferme, comm. d'Argenton.
Ardennes, ferme (XII^e siècle), comm. de Changé : prieuré bénédictin d'Evron antérieur à 1125.
Ardennes, ferme, comm. de Cuillé.
Ardennes, ferme, comm. de la Selle-Craonnaise.
Morbihan : Ardenne, ruisseau arrosant Tréal, St.-Nicolas-du-Tertre et Carentoir.
Nord : les Ardennes, comm. de Dompierre-sur-Helpe : prieuré bénédictin de Liessies, vers 674.
Pas-de-Calais : ArdenThun, comm. de Marquise.
Puy-de-Dôme : Ardennes, comm. du Fayet-Bonaye.
Basses-Pyrénées : ruisseau d'Ardane, comm. de Larrau : prieuré-hôpital bénédictin de Sauvelade, 1174.
Barthe : l'Ardenne, comm. de Sablé : prieuré bénédictin de Marmoutiers, 1067.
Ardenne, comm. de Berfay.
Seine-Maritime : les Ardennes, à Montivilliers, qu'une voie romaine reliait à Harfleur (Caractotinum) et où une abbaye de Bénédictines fut fondée en 682.
Seine-et-Marne : Ardennes, comm. du Vaudoué.
Tarn : Ardenne, comm. d'Orban.
Tarn-et-Garonne : D'Ardennes, comm. de Sept-Fonds (= sept fontaines)
Var : D'Ardennes, comm. du Revers-les-Eaux.
Vendée : Ardennes, comm. de Charzais : prieuré bénédictin de Fosse.
Viennne : le Puy d'Ardanne, comm. du Rossay.
Nardanne (Ardene, 1419), comm. de Loudun : prieuré bénédictin de Tournus, 1060.
Nardanne (Ardayne, 1476), comm. de Rouillé.
Haute-Vienne : Ardennes, comm. de Feytiat : prieuré bénédictin de St.-Martin.

A noter qu'Arduinna paraît absente de la toponymie de la région de l'Est de la France.

2^e) BELISAMA (3) :

Bien que le culte de cette déesse, qui a été assimilée à Minerve, soit attesté par deux dédicaces : à St.-Lizier (Ariège), et à Vaison-la-Romaine (Vaucluse), - nous ne connaissons qu'un seul établissement chrétien qui se soit implanté dans un lieu qui lui fut consacré : - Bellême, comm. de St.-Martin-du-Vieux-Bellême (Orne) : prieuré bénédictin de Marmoutiers.

On trouva à St.-Martin-du-Vieux-Bellême un dolmen dit la "Table des Marchands", et divers mégalithes et ruines romaines en forêt de Bellême ; - à Balesmes (Haute-Marne), un sanctuaire dédié à la Grande-Mère (Matrona), près des sources de la Marne. Quelques données folkloriques viennent étayer notre hypothèse : Blesmes (Aisne) est hanté par les nains et les fées (B.S.M.F., n° IV, p. 10) ; - Blismes (Nièvre) possède une Grotte des Fées dans le Bois de la Baume (B.S.M.F., n° VII, p. 28) ; - Mme. Lamontellerie signale, au gué de Belsames (Charente-Maritime) des légendes de "ganipottes" (B.S.M.F., n° XXV, p. 27).

Aisne : comm. de Blesmes (Blesmia, 1131).
Hauts-Alpes : Blesmo (Blesma, 1398), rivière et lieu-dit, comm. de Serres : prieuré bénédictin de Chiusa, 1259.
Charente-Maritime : Belsames, gué, comm. de Brossac-et-Martron.
Corrèze : Balesme, comm. d'Affieux.
Dordogne : comm. de Beleymas (Belemas, 1268).
Beleyme, comm. de St.-Crépin-de-Richemond.
Eure-et-Loir : Bellesme, étang, comm. de Chalaines : prieuré bénédictin de Marmoutiers, 1045.
Ille-et-Vilaine : Bellême, comm. de Bazouges-sous-Hédé.
Indre-et-Loire : comm. de Balesmes.
Loiret : Balesme, comm. de Tigy.
Marne : comm. de Blesmes (Blesma, 1094 ; Blesmia, 1148).
Hauts-Marne : comm. de Balesme (Balemus, 1271).
Nièvre : comm. de Blismes (Blesma, 1287).
Orne : Bellême, prieuré, comm. de St.-Martin-du-Vieux-Bellême.
Puy-de-Dôme : Belime, comm. de Courpière : prieuré de Bénédictines.
Seine-Maritime : Balesmes, près d'Arques-la-Bataille.
Seine-et-Marne : Bellème (Beliama, 1159), ferme, comm. de Baily-Romainvilliers : prieuré bénédictin de St.-Germain-des-Prés.
Yonne : les Balesmes, comm. de Fouchères.

Noter également que, parmi les nombreux lieux-dits "Ba-leine" (situés parfois à plusieurs centaines de kilomètres de la mer), certains peuvent procéder d'un ancien "Belisama", et mériteraient également d'être étudiés. Nous ne retiendrons, à titre d'exemples, que :
Ain : la Grande Bâleine, et la Petite Bâleine, hamoaux de la Chapelle-du-Châtelard : prieuré.

- Aude : la Baleine, ferme, à Carcassonne : abbaye avant 920.
Creuse : Balenne, comm. de St.-Vaury : prieuré bénédictin de St.-
 Martial, 1016.
Landes : Balen, comm. de Mimizan : prieuré bénédictin de St.-Sever,
 X^e siècle.
Loir-et-Cher : les Balernes, comm. de Veilleins : prieuré augustin
 de St.-Côme-en-l'Ile.
Seine-et-Marne : Balène, comm. d'Amillis : prieuré bénédictin de
 Molesme.

B. DEESSES GAULOISES HYPOTHÉTIQUES.

L'implantation de quelques établissements religieux et les légendes recueillies dans certains lieux-dits permettent de supposer l'existence d'autres déesses qui n'ont pas encore été formellement attestées par les découvertes archéologiques : nous n'en citerons qu'un exemple :

ALAUNA :

Nous connaissons un dieu Alaun(i)os, assimilé à Mercure dans une inscription de Mannheim, et des déesses Alaunae, honorées dans le Norique. Seule la toponymie permet de supposer l'existence de la déesse Alauna en Gaule (4).

Doux établissements chrétiens se sont implantés en des lieux portant ce nom :

- Allonne (Maine-et-Loire) : prieuré bénédictin de St.-Florent.
- Allonne (Deux-Sèvres) : prieuré bénédictin de Nouaillé.

Le folklore nous apprend qu'Allennes (Sarthe) possède une Tour des Fées.

Préhistoire et Archéologie soutiennent également cette hypothèse : dans la commune des Moitiers-d'Allonne (Manche), au hameau du Grand-Breuil, se trouve l'allée-couverte dite "l'Autel des Druides" ; - à Allonne ou Aslonne (Vienne), se trouvent un dolmen et un petit menhir dit "la Jument Guignard" ; - à Allonne (Deux-Sèvres), près de la chapelle du Genêt, se trouve une pierre sculptée où l'on distingue une ascia (B.S.M.F., n° XIX, p. 99) ; - à Allennes (Sarthe), ont été découvertes les ruines d'une importante villa gallo-romaine .

Eure-et-Loir : comm. d'Allennes, surnommée "la maudite" (Alompra Maladiota, 1447 ; Allennes-la-Maudite, 1538).

Loiret : Allennes, comm. de Villeneuve-sur-Conie.

Maine-et-Loire : comm. d'Allonne (Allona, IX^e siècle) : prieuré. Manche : Allesune (= Alauna, capitale des Unelles), quartier de Vaugien.

comm. des Moitiers-d'Allonne.

Oise : comm. d'Allennes.

Sarthe : comm. d'Allennes (Alauna, 616 ; Alona, XIII^e siècle), où une apparition dans la forêt fit perdre la raison au roi Charles VI.

Allennes (Alonne, 1314), comm. d'Oisseau-le-Petit.

rivière d'Allonne, ou la Maronne.

- Deux-Sèvres : comm. d'Allonne : prieuré.
Vienne : comm. d'Alonne ou Aslonne (Alona, 799 ; Allona, III9).

CONCLUSIONS (PROVISOIRES) ET PROGRAMME DE RECHERCHES.

Nous avons tenu à attirer l'attention des membres du Groupe sur quelques faits curieux qui méritent d'être étudiés de près, - faits qui sont suffisamment nombreux pour ne pas être attribués à de simples coïncidences.

- 1^o) En ce qui concerne les déesses gauloises attestées, nous aurions pu multiplier les exemples, mais nous n'avons retenu que ARDUINNA et BELISAMA qui sont très largement représentées en toponymie. Mais la même méthode pourrait être appliquée à l'étude de déesses moins connues, ou dont le culte paraît plus localisé, telles que :

- a) MATRONA = la Grande Mère (dont l'équivalent gallois est Mordron) :

Basses-Alpes : comm. de Meyronnes.

Aude : comm. de Mayronnes (Matrona, 892) : prieuré bénédictin de la Grasse.

Lot : comm. de Meyronne.

Nord : comm. de Môteron.

Bas-Rhin : comm. de Mothorn.

Seine-et-Oise : comm. de Marnes-(la-Coquette).

Deux-Sèvres : comm. de Marnes.

Var : Meyronne, comm. de St.-Maximin-la-Sainte-Baume : monastère au V^e siècle détruit par les Sarrasins ; prieuré bénédictin de St.-Victor, 1038.

et parmi les cours d'eau : la Marne, affluent de la Seine, et la Maronne, affluent de la Dordogne.

- b) SIRONA : la parèdre de Grannus -, qui paraît évoqué dans le lieu-dit "Sironne", comm. de St.-André-de-Roche-sans (Hautes-Alpes) : prieuré cluniste, 988.

Mais, dans ces deux cas, la loi des grands nombres ne jouant plus, nous manquerions de recouplements suffisamment nombreux pour fonder des hypothèses solides.

- 2^o) La fondation d'abbayes et de prieurés en des lieux désignés par des toponymes théophores au cours du VII^e siècle, - c'est-à-dire à l'époque où (selon la doctrine officielle), l'Eglise triomphait en Gaule des derniers payens -, ne saurait nous surprendre.

Mais la plupart des établissements chrétiens cités dans nos listes ont été fondés du IX^e au XII^e siècles ! Or, nous savons que les évêques réunis en concile à Tours en 1163 constataient qu'à leur époque le peuple "retournait" (sic) au culte des sources, des arbres et du soleil (B.S.M.F., n° XXIV, p. 118) S'agissait-il de la survivance de rituels payens hérités des cultes naturalistes (tels qu'en rencontré jusque dans le folklore contemporain, ce qui ne justifierait guère les craintes exprimées par les évêques), ou bien de la pratique d'un culte adressé

à une divinité gauloise nommément invoquée ? (5) L'implantation monastique en des lieux désignés par des toponymes aussi "évocateurs" nous incite à pencher pour la seconde hypothèse.

Ces résurgences du paganisme à cette époque dans quelques régions reculées, ne sauraient surprendre, car nous en avons des témoignages encore plus tardifs : des statuts manuscrits du Conserans des XIII^e et XIV^e siècles mentionnent encore les chevauchées nocturnes de femmes allant honoror Diana ("interpretatio romana" tardive d'Epona?) (6).

- 3^e) De plus, il convient de remarquer que :
- d'une part, nos listes sont incomplètes.
- d'autre part, tous les toponymes mentionnés ne se rattachent pas obligatoirement aux divinités que ces noms paraissent évoquer.

En effet, dans de nombreux cas, nous ignorons les formes anciennes du toponyme : celles-ci seraient à rechercher, car, seules, elles permettent de donner une base solide à nos recherches (cf. la liste des "Dictionnaires Topographiques" publiée dans "Gaule", n° 3, p. 10). En dehors des cas de fausse étymologie (attraction paronymique), il faudra également tenir compte des "transferts" possibles de toponymes.

Le très grand nombre de toponymes du type "Ardenne" (nous circonscriisons presque : le trop grand nombre) doit nous rendre très circumspects. Un Ardens (Gers) au cœur de la zone aquitaine, un Arden-Thun (Pas-de-Calais) dans une région de superstrat saxon, une cascade d'Ardens et un mont d'Ardens (Haute-Savoie) chez les Centreni ligures, sont à priori suspects.

L'adjonction à ce toponyme de l'article ou d'un qualificatif incite même à se demander si ce mot n'est parfois employé comme nom commun : toutefois, il ne figure dans aucun des grands dictionnaires classiques d'ancien français. (+ n'a pas)

- 4^e) Sans vouloir en rien préjuger des précisions que pourront apporter les recherches de nos amis dans ce domaine, on peut dès maintenant remarquer que le nom d'Ardenne a fréquemment persisté pour désigner des hauteurs boisées ou des forêts, - résidences des druides.

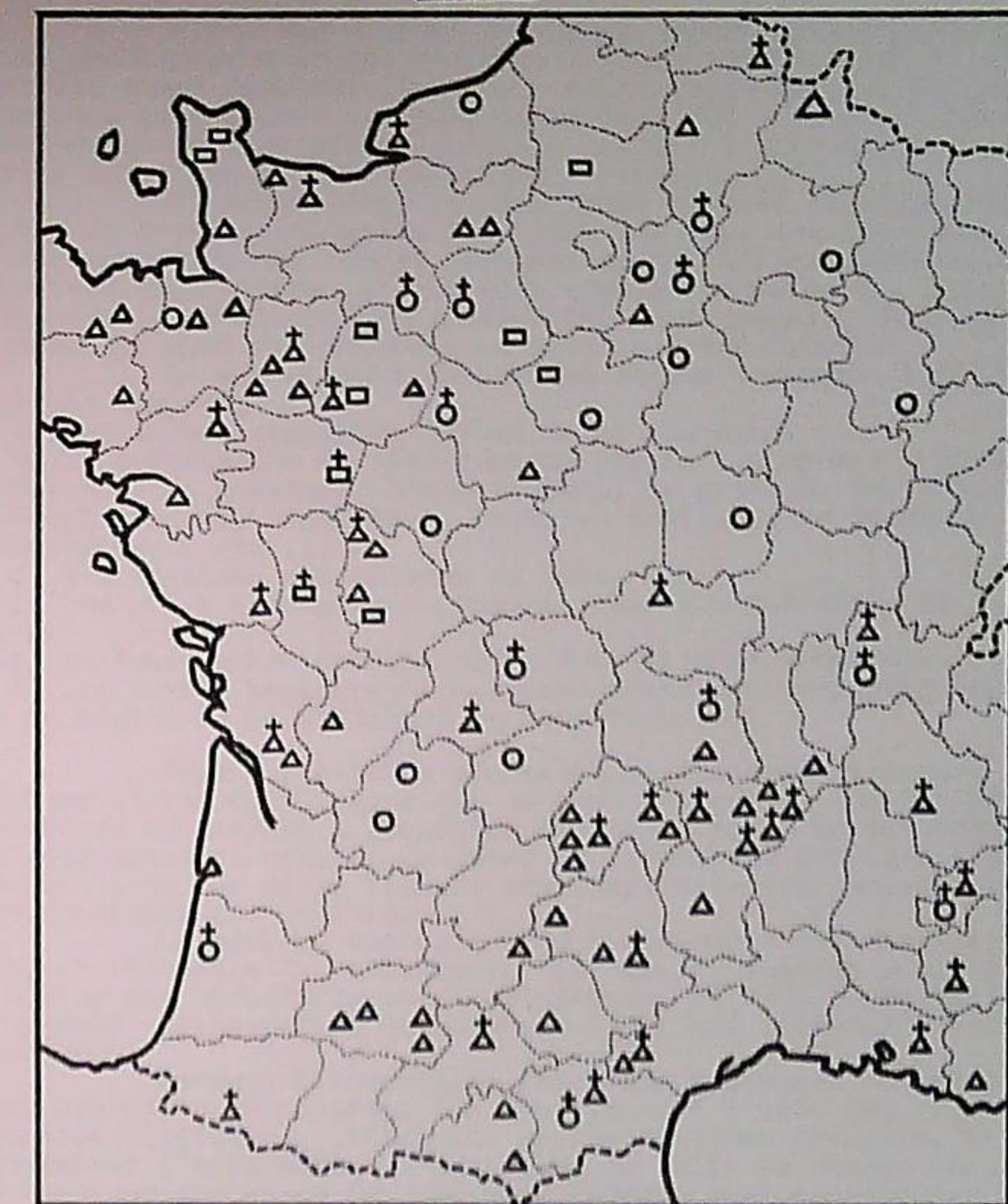
En outre, le sanglier, qui sort de monture à Arduinna, est le symbole du druide, de la Sagessce, dans la tradition celtique. De plus, le nom même de la déesse s'explique par la racine celtique : "ardu-" qui signifie : élevé. Enfin, ce toponyme théophore paraît être le nom de déesse le plus fréquemment attesté sur le sol gaulois.

Pour toutes ces raisons, nous serions tenté de voir dans Arduinna un des équivalents de Minerve, que César cite parmi les cinq principales divinités honorées par les Gaulois ("De Bello Gallico", VI, 17) : c'est d'ailleurs la seule déesse qu'il cite, les quatre autres divinités étant des dieux. C'est aussi la seule déesse mentionnée dans le célèbre sermon où St. Elie (588-659) stigmatise certaines coutumes observées par ses contemporains.

Cette hypothèse se trouve renforcée par l'existence de la baume d'Ardenne ou de Minerve, à Casseras (Hérault) : cf. p. 35.

Nous aurions là un des équivalents gaulois de la triple Brigitte irlandaise, dont le nom exprime la même idée que celui d'Arduinna : "brig-" = élévation.

- TOPOONYMES THEOPHORES (?) -



Alauna : □

Arduinna : △

Bellisama : ○

Lorsqu'il y a eu "succession" chrétienne (fondation d'un monastère sur ou à proximité immédiate du lieu dit), le signe est surmonté d'une croix.

- 5°) Les déesses gauloises (Epona mise à part) ne sont guère pour nous que des noms : elles apparaissent le plus souvent comme parèdres d'un dieu, et les représentations gallo-romaines avec leurs attributs interchangeables ne nous éclairent guère sur les mythes qu'elles avaient inspirés, ni sur leurs fonctions au sein du panthéon gaulois.

Il serait donc du plus grand intérêt de réunir le maximum de documentation sur les lieux qui leur ont été consacrés, - documentation qui rendra possible un travail de synthèse entre diverses disciplines qui ont trop souvent tendance à s'ignorer (toponymie, préhistoire, archéologie, hagiographie, folk-lore), - mais qui sont représentées au sein de notre Groupe.

La monographie concernant chaque toponyme théophore devrait comporter :

- a) les formes anciennes datées de ce toponyme.
- b) la description du site désigné par le toponyme : colline, bois, source, proximité d'une rivière, de grottes, de roches à pétroglyphes, de mégalithes, de voies antiques, de vestiges archéologiques, etc....
- c) les légendes attachées à ce lieu.
- d) les rites accomplis à proximité par les habitants de la région.
- e) la "succession chrétienne" : fondation de monastère.
- f) les textes hagiographiques concernant les évangélisateurs de la région ou la fondation du monastère (8).

Depuis plusieurs générations, les historiens des religions et les mythologues qui se sont intéressés aux divinités gauloises se livrent à l'exégèse des mêmes rares textes antiques où géographes et historiens grecs et latins ont consigné leurs observations sur ce qu'ils ont cru comprendre des conceptions métaphysiques des Gaulois.

La méthode que nous préconisons sort des sentiers battus, et s'inspire de celle suivie par Mr. G. Dumézil pour la définition des structures indo-européennes, et nous comptons sur l'amiable collaboration des membres du Groupe intéressés par ces questions.

Lorsque l'inventaire exact des toponymes théophores sera dressé, nous pourrons (en complétant à l'aide des trouvailles archéologiques : dédicaces, représentations diverses,) déterminer l'aire minima d'extension du culte de chaque déesse et comparer ces aires (ce qui nous amènera sans doute à des remarques intéressantes).

En groupant et en comparant : les sites, les légendes (qui, sous leur forme moderne, doivent se rattacher au "Cycle des Fées"), et les rituels, - nous pourrons sans doute dégager un "noyau" commun, caractéristique de chaque déesse, et espérer ainsi mieux définir son lieu de culte, et entrevoir une partie de son mythe et du rituel qui était mis en œuvre par nos ancêtres.

- Note 1 : "Répertoire Topographique des Abbayes et Prieurés" par Dom L.-H. Cottineau (Protat, Mâcon, II fascicules, 1925-1938).
- Note 2 : Revue "Ogam", déc. 1954, n° 36, pp. 257-259.
- Note 3 : "Belisama" par Ferdinand Lot ("Revue Celtique", tome 45, 1928, pp. 315-317) ; - "La Toponymie Française" par Albert Dauzat (Payot, Paris, 1939, pp. 143-145).
- Note 4 : "Les Celtes" par Henry Hubert, tome 2, p. 150 : "Alaunium" (sur la voie romaine de Turin à Arles, par Briançon, Embrun, Chorges, Gap, Sisteron, Apt, Cavaillon et St.-Rémy) serait Notre-Dame-dos-Anges ?
- Note 5 : Il est d'ailleurs vraisemblable (ainsi que l'a soutenu Longnon) que les invasions sarrazines du VIII^e siècle, - et les invasions normandes du IX^e siècle (ajouterons-nous), par les destructions de monastères et les massacres et les exodes de religieux qu'elles occasionnèrent, ont provoqué un affaiblissement temporaire de l'armature de l'Eglise et favorisé un dernier (?) sursaut du paganisme en Gaule, dans quelques régions récemment et superficiellement christianisées.
- Note 6 : "Revue Celtique", tome 15, 1894, p. 265.
- Note 7 : sur la carte qui illustre ce premier essai, les toponymes ont été situés dans les limites départementales : si cette carte pouvait être reprise à une échelle plus grande, il serait plus intéressant de les situer à l'intérieur des anciennes frontières des peuples gaulois, et d'y faire figurer le tracé des chemins antiques.
- Note 8 : Les noms des divinités gauloises apparaissent beaucoup plus souvent en toponymie que les noms romains. Par contre, ils n'apparaissent que très rarement dans les textes hagiographiques, où ces divinités sont désignées soit collectivement sous les noms de "démuns", "faux dieux", "idoles", - soit sous le nom de leur substitut romain : Minerve, Janus, Diane : souci de recherche littéraire, ou crainte d'évoquer le nom des "démuns" ?

CENTRE DE DOCUMENTATION

NOUS SIGNALONS

Que les NOUVELLES CIRCONSCRIPTIONS ARCHEOLOGIQUES (qui ont, chacune, un Directeur pour les antiquités préhistoriques et un autre pour les antiquités historiques) sont rattachées aux chefs-lieux d'Académie.

Les circonscriptions sont les suivantes :

CIRC. d'AIX-NORD	: Basses-Alpes, Vaucluse
" d'AIX-SUD	: Alpes Maritimes, Bouches-du-Rhône, Corse, Var
" de BESANCON	: Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort
" de BORDEAUX	: Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses Pyrén.
" de CAEN	: Calvados, Eure, Manche, Orne, Sarthe, Seine-Maritime
" de CLERMONT-FERRAND	: Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Puy-de-Dôme
" de DIJON	: Aube, Côte d'Or, Haute-Marne, Nièvre, Yonne
" de GRENOBLE	: Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Hte. Savoie
" de LILLE	: Aisne, Ardennes, Nord, Pas-de-Calais, Somme
" de LYON	: Ain, Loire, Rhône, Saône-et-Loire
" de MONTPELLIER	: Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées Orientales
" de NANCY	: Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges
" de PARIS-NORD	: Marne, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise
" de PARIS-SUD	: Cher, Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher
" de POITIERS	: Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Indre, Indre-et-Loire, Vendée, Vienne, Haute-Vienne
" de RENNES	: Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Infér., Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan
" de STRASBOURG	: Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin
" de TOULOUSE	: Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrén., Tarn, Tarn-et-Garonne.

Section I (Préhistoire)

Dans BULLETIN STE. PREHIST. FR. - T.LIV, fasc. 3-4, pp 193,197

" Sur la découverte d'un squelette aurignacien ? en Charente-Maritime " par Pierre GEAY

Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - T.VII, fasc. 3-4, pp 193,210

" Précisions nouv. sur les stations magd. de Farincourt (Hte. Marne) " par Abbé P. MOULTON et R. JOFFROY

Section II (Histoire)

A la LIBRAIRIE DELSAUD, Rue du Maréchal Joffre, Cahors (Lot), " Uxellodunum " par Emile ALDOUT, Insp. général des Ponts et Chaussées.

Section III (Archéologie - Mégalithes)

Dans BULL. STE. PREHIST. FSE - T. LIV, fasc. 3-4, pp 124-125

" Pierre levée sur la commune de Vitrolles-le-Roucas (B. du R.) " par Octave SICARD

Dans BULL. STE. PREHIST. FSE - T. LIV, fasc. 3-4, pp 181-192

" La Grotte de Cremal - Commune de Carcassonne (Gard) " (Sépulture Age du Bronze)

Dans BULL. STE. PREHIST. FSE - T. LIV, fasc. 1-2, pp 22-26

" L'Age du Bronze dans les Hautes-Alpes " par J.C. COURTOIS

Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - T. VII, fasc. 3-4, pp 224-244

" Les amphores de Sestius " par Elizabeth Lyding WILL

(époque Gaule Indépendante)

Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - T. VII, fasc. 3-4, pp 245-265

" Un Sanctuaire de Source du IV^e s. aux Fontaines-Salées " par l'Abbé Bernard LACROIX

Section IV (Linguistique - Toponymie)

Dans RECUEIL DE TRAVAUX offerts à M. Clovis Brunel - T. II, pp 641-650

" Note sur la Toponymie Celte " par J. VENDREY

Section V (Oroyances - Tradition)

Dans BULL. STE. MYTHOLOGIE FSE N° XXVII - Juil.-Octobre 1957

" Carte mythologique de la France " ;

1. Suite Département de la Charente-Maritime

par Mme. A. LAMONTELLERIE (Membre de la Sté. GAULE)

2. Eléments du répertoire

Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - T. VII, fasc. 3-4, pp 318-331

" Une dédicace à Apollon et Sirona - Com. de Flavigny (Cher) " par Paul GE

* *

..... DEUX BROCHURES D'UN MEMBRE DE NOTRE SOCIÉTÉ :

1. AUX PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE,

" Les Barilletts de Dispater " par Marcel CHAUMAING

2. BRUXELLES 1956

" " le ciel et l'ancre " du Dispater de Vièges " par le même

Par ordre alphabétique, PUBLICATIONS REÇUES :

n° 188 ATLANTIS, 30 rue de la Maréchallaise, Vincennes (Seine)

n° XXVII BULL. STE. MYTH. FSE - Lycée Charlemagne, Paris (4^e)

T. LIV 5-6 BULL. STE. PREHIST. FSE - 250 rue St. Jacques - Paris (5^e)

REV. ARCH. EST ET SUD-EST - 12 rue Pelletier de Chabrolle